



GIRO.COM

**JUILLET
2006**



**" je tiens
à vous faire savoir "**

**" allongement
des délais
administratifs "**



Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1650 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2006

DROIT DE REPONSE

Le président du syndicat de la piscine, Gérard GUYON, s'estimant mis en cause par notre article sur la piscine d'Etueffont (cf. GIRO.COM d'avril), nous demande un « droit de réponse », ce que nous lui accordons bien volontiers, lui offrant même la place de notre éditorial.

Contrairement à ce que laisse entendre votre article « La piscine reste à sec », la piscine n'est pas fermée depuis « deux ans », mais depuis septembre 2005. Le dossier administratif et notamment les études relatives au meilleur système de chauffage utilisant des énergies renouvelables ont retardé le lancement de l'appel d'offres. Celui-ci a été lancé en 2006 et les marchés attribués le 20 mars 2006 pour un montant total de travaux de 1 816 664,01 € TTC auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre : 369 868,20 €.

Il est vrai que la contribution des communes « court toujours ». Cela est le cas pour toutes les communes membres d'une structure intercommunale dont le budget est fondé sur la participation à l'habitant quelle que soit son activité. Les maires des communes membres et les délégués en ont été informés. Il en est de même sur le doublement sur deux ans, et non « trois », de la participation des communes qui a été votée en Conseil Syndical.

Pour finir, je tiens à faire savoir que, comme toutes collectivités, nous sommes astreints au respect des règles de mise en concurrence et donc au respect des délais qui s'imposent à nous. Enfin, l'allongement des délais administratifs est également dû au fait que nous souhaitons obtenir le meilleur coût de fonctionnement pour l'établissement à la réouverture.

Par ailleurs, pour réduire le coût résiduel

pour le syndicat et donc pour les communes membres, nous avons exploité toutes les pistes de subventionnement, ainsi, à titre d'exemple, pour le dossier déposé auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le 14 avril 2005, nous avons reçu l'accusé de réception nous permettant de commencer les travaux le 5 mai 2006. Aurions-nous dû nous passer d'éventuelles subventions et faire peser sur l'ensemble des communes l'intégralité du coût de cette opération ? Je laisse à vos lecteurs le choix de la réponse.

Dont acte et merci à Gérard GUYON d'avoir pris le temps de nous apporter ces précisions. Notre petit article, au titre qui se voulait plus humoristique que provocateur, n'avait pour but que d'informer nos citoyens sur la situation d'un dossier qui, depuis son lancement en 2003, a eu le temps de prendre quelques rides et qui, pesant sur le budget communal sans que rien de concret ne se passe, suscitait naturellement des interrogations de leur part. Nulle part nous n'avons parlé de fermeture depuis 2 ans ni de doublement pendant 3 ans de la contribution des communes (les chiffres que nous avons fournis sont totalement exacts et tirés du budget communal et/ou du budget du syndicat). Nous remercions néanmoins le président pour les précisions qu'il a estimé devoir apporter. Il nous fait aussi comprendre que l'augmentation de plus de 33% du montant des travaux est à mettre au crédit d'une économie dans le futur, ce que nous notons, et que le délai de plus de 2 ans dans le lancement des travaux est à mettre, au moins en partie, au crédit de l'Administration, ce que cette dernière appréciera certainement à sa juste mesure.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

Pour traiter d'un ordre du jour comportant sept points sur la convocation, 16 conseillers sont présents et 3 sont représentés.

En premier lieu, le conseil procède au tirage au sort d'électeurs afin de renouveler les listes des jurés potentiels pour la cour d'assises (9 personnes pour Giromagny).

Ensuite le conseil procède à une révision des tarifs des différents services communaux qui datent de 2003 (locations de sal-

les, droits de place, bibliothèque, cimetière, etc.). Les ajustements proposés, basés sur l'évolution générale des prix des services et sur un objectif de simplification des comptes sont adoptés à l'unanimité.

En troisième point, le conseil adopte à l'unanimité le principe d'une subvention de 2000 € au profit de l'association "Société Civile Immobilière de Giromagny", association qui gère la salle dite "le Foyer", rue des Casernes. Cette subvention représente



**" Joseph NATTER
est élu
maire-adjoint "**



**" participation d'une
classe de l'école mater-
nelle Chantoiseau à l'opé-
ration Giro Propre "**

**" les adolescents
prêts à l'action
avec l'encadrement
des bénévoles "**



**" fête des mères
à la maison
saint Joseph "**

une aide pour l'aménagement des toilettes de cette salle utilisée par de nombreux habitants et associations de Giromagny pour l'organisation de fêtes et de manifestations diverses.

La réalisation de travaux sur la caserne des pompiers par le Conseil Général fournit l'occasion de procéder à un enfouissement des réseaux électriques et de communication dans cette zone. Le conseil décide à l'unanimité de confier au SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics) une étude de projet.

Un riverain de la ruelle des Moines dont le mur de clôture dégradé fait l'objet d'une mise en demeure de réparation a déposé un recours devant les tribunaux, estimant que son mur devrait être considéré comme mitoyen vis-à-vis du domaine communal. A l'unanimité le conseil autorise le maire à représenter la commune en justice pour toute action dans cette affaire et à recourir aux services d'un avocat.

Comme suite à la démission de Michel STOLTZ, conseiller municipal et maire adjoint chargé des sports, il convient d'élire un nouvel adjoint aux sports. Sont candi-

datés MM. Stéphane JACQUEMIN et Joseph NATTER ; après 2 tours de scrutin, Joseph NATTER est élu avec 10 voix contre 8 à Stéphane JACQUEMIN (et un bulletin nul). Dans la foulée, le conseil procède également à l'élection de nouveaux représentants de la commune auprès de diverses instances et organismes où siégeait Michel STOLTZ ; ainsi sont élus : Cyrille COULON comme délégué titulaire à la CCHS avec pour suppléant Jean-Michel CAYOT, Marie-Noëlle MARLINE comme déléguée titulaire au Syndicat des Trois Rivières, Monique HELBERT comme membre suppléant de la commission d'appel d'offres, Joseph NATTER comme délégué titulaire au comité de gestion de l'Institut médico-éducatif Perdrizet, Marie-Noëlle MARLINE comme déléguée titulaire au Comité National d'Action Sociale.

Rappel : la contestation d'une délibération du Conseil Municipal doit intervenir dans le délai de 2 mois après la publication des délibérations ; le texte intégral des délibérations du conseil fait l'objet d'un affichage à la mairie dans les jours qui suivent la séance du conseil.

LA VIE COMMUNALE

Journées "Giro Propre" : au total ce sont près de 80 personnes qui ont participé cette année à l'opération Giro Propre organisée les 17 et 19 mai par le Conseil Municipal d'Adolescents, avec la participation du CSCHS, d'une classe de l'école maternelle Chantoiseau, à l'initiative de la directrice Céline BRUDER, et du magasin Intermarché ; ont participé également des membres des services municipaux et des élus du conseil municipal.



Pour Jean LEFEVRE, l'animateur de cette opération, cette croissance dans la participation traduit l'intérêt que nos jeunes portent au cadre de vie de notre ville, valorisé par sa propreté. Elle porte l'espoir d'une sensibilisation de nos concitoyens "jeunes et moins jeunes" sur l'importance de notre cadre de vie et des comportements civiques souhaités par tous ; elle est aussi un encouragement à poursuivre cette action. Au-delà du "coup de propre" résultant de cette action concrète, c'est en fait principalement une sensibilisation qui est recherchée car la propreté c'est bien entendu l'affaire de tous mais aussi et surtout l'affaire de chacun d'entre nous.



Fête des mères : comme chaque année, les pensionnaires de la maison de retraite Saint Joseph ont reçu, le samedi 27 mai, à l'occasion de la fête des mères, la visite d'une délégation de l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales) et de la municipalité. Le maire Gilles ROY, les maires adjoints et Mmes Marie-Pascale KLEIN (Association des Familles de France) et Simone REDOUTE, représentant l'UDAF, les bras chargés de quelques 130 plantes fleuries, ont visité les pensionnaires et apporté un peu de chaleur et de sympathie à des mamans quelquefois oubliées par leur proche famille.



Repas des « Anciens » : le 25 mai, comme à l'accoutumée, les anciens du village étaient les invités de la commune pour un sympathique repas en commun, l'occasion pour certains de faire de nouvelles connaissances. Les 170 convives, après avoir dégusté les mets concoctés par les cuisiniers Philippe BOEGLIN et Jean-François HENNEMAN, ont même esquissé quelques pas de danse, démontrant s'il était besoin la belle vitalité de notre communauté.



Transhumance : cette manifestation organisée par l'association "Transhumance et Traditions", grâce à la participation de la famille MORCELY, propriétaire du troupeau, a dû cette année être reportée d'une semaine par rapport aux prévisions en raison des neiges persistantes au Ballon. Bien que la pluie se soit également invitée à la fête, elle n'a pas arrêté les marcheurs qui, comme chaque année, ont suivi le troupeau et se sont retrouvés sous un chapiteau, au Ballon, pour un repas traditionnel.



Récompenses : le 9 juin, comme chaque année, les présidents des clubs sportifs de notre cité étaient invités à présenter en mairie les deux membres les plus méritants de leurs clubs, selon le bilan de la saison 2005, pour une reconnaissance municipale. Christian DOLANGE, président de l'Amicale de gymnastique a présenté Eloïse COUTELIER et Julie VERDIERE ; Laurent SARAZIN, président de la Société de tir a présenté Loïc MARTIN et Anthony DUPONT ; Gérard MESLOT, représentant Jean-François

MIGNOT, président de l'USG athlétisme, a présenté Bruno FREUNDENREICH et Lauriane LOYE ; Daniel HENLE, président de l'USG tennis a présenté Adelin LAINE et Mélanie PIQUEREZ ; Daniel MARTIN, président de l'USG VTT a présenté Fabien CANAL et Julien PRENEZ ; l'USG Handball a présenté Boris STOJANOV et Séverine LECANU ; Gérard CLEMENT, président du FC Giro-Lepuix a présenté Guillaume SCHWALM et Thomas COLLAS. Après la présentation des performances respectives, chaque sportif a reçu un sac à dos aux couleurs de Giromagny en témoignage d'estime. La cérémonie à laquelle participaient cette année pratiquement tous les clubs sportifs s'est conclue par un apéritif.



Fête nationale : tentant de réanimer les bonnes traditions festives, la commune organisera le soir du 13 juillet, sur la place De Gaulle, une fête publique avec, à partir de 20H30, un spectacle médiéval (jongleurs, cracheurs de feu, ...) présenté par la troupe « d'ici ... on voit les étoiles », une aubade de l'association de l'Harmonie Municipale et des sonneurs de trompe "les Echos du Rosemont", puis un grand feu d'artifices. Une petite restauration (sandwiches, merguez, frites, boissons) sera assurée par la Société de Boules de Giromagny.

Trophée Interrégional des jeunes Vététistes : les 8 et 9 juillet, l'USG VTT organise une compétition VTT ouverte aux licenciés des écoles de cyclisme, des catégories poussins à cadets. 150 jeunes de l'est de la France sont attendus pour disputer des épreuves d'orientation (samedi à 10H00), de trial (samedi à 14H00), de cross-country (dimanche à 9H00), et de descente (dimanche à 13H00) sur des parcours situés autour du fort Dorsner. L'épreuve de descente sera aussi courue en 2 manches le dimanche par des adultes dans le cadre d'une manche de la coupe de Franche Comté

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 13 JUIN

Sur convocation du président, Daniel ROTH, dix huit conseillers présents et 5 représentés ont traité d'un ensemble de points essentiellement techniques.

En premier lieu, suite à l'avis de la commission d'appel d'offres pour les travaux des tranches 17 et 18 du réseau d'assainisse-

ment (communes de Chaux et de Lachapelle sous Chaux), le marché est attribué à l'unanimité au groupement d'entreprises Roger MARTIN-LOCATELLI pour un montant de 1 317 842 € TTC. Une subvention de l'agence de l'eau du bassin Rhône-Méditerranée-Corse sera demandée pour ces travaux.



" 170 convives "



" 14 sportifs récompensés "



" nouveau succès pour la transhumance "



" compétition VTT "



**" demande d'adhésion
de la commune
d'Errevet "**



**" amélioration
du sort
des accidentés "**



**" journée mondiale
du tricot "**



" feux d'artifices "

Un ensemble de points d'importance mineure est ensuite traité assez rapidement et de façon unanime: avenant au marché de contrôle pour les travaux des tranches 15 et 16 pour un montant complémentaire de 1313 € ; adhésion de la commune de Petitmagny au syndicat de la Zone d'Activité Multisites Nord ; transformation d'un poste d'agent de service en poste de contrôleur de travaux ; convention avec la maison de retraite Saint Joseph pour le remboursement conventionnel de certaines charges liées au fonctionnement du centre multi-accueil ; fixation à 10 ans de la durée d'amortissement pour les travaux sur les voiries d'intérêt communautaire ; ajustement technique du budget pour la prise en compte de l'amortissement des travaux de voirie sur la commune de Vescemont.

Au titre des questions diverses, le maire de la commune d'Auxelles-Bas demande une intervention de l'entreprise SCANZI pour l'achèvement des travaux de la réserve d'incendie ; le président informe l'assemblée de l'obtention d'une subvention de 127 000 € du FEOGA au titre des travaux de la tranche 13 du réseau d'assainissement ; le président informe l'assemblée d'une demande d'adhésion à notre communauté de communes de la commune d'Errevet, située en Haute Saône ; des essais approfondis en haute pression seront effectués sur la canalisation de refoulement de Chaux par l'entreprise SATER pour un montant de 5000 €.

Le lieu de la prochaine séance du conseil communautaire est fixé à la mairie d'Auxelles-Bas.

GIROMALIN

Assistance : La Fédération Nationale des Associations de Travailleurs Handicapés (FNATH), oeuvre à l'amélioration du sort des accidentés de la vie, des victimes d'agressions ou d'accidents quelle qu'en soit la nature et de toutes les personnes handicapées ou malades et leurs ayants droit. La section locale de Belfort Nord - Giromagny peut vous apporter son soutien pour la constitution et le suivi des dossiers, une représentation et une défense devant les juridictions compétentes, une assistance dans les démarches administratives, etc. Des permanences sont programmées en mairie les 20 juillet, 14 septembre, 19 octobre et 16 novembre. Des

renseignements peuvent aussi être demandés au 03 84 21 23 12 ou par courriel à fnath90@wanadoo.fr ou encore en se rendant au siège de l'association, 53 rue de Mulhouse à Belfort. Par ailleurs, une personne bénévole est recherchée sur le secteur de Giromagny pour assurer le relais de l'association. La FNATH lance aussi au niveau national une opération de collecte de téléphones portables inutilisés, au profit des accidentés de la vie. Le recyclage de votre ancien portable en état de fonctionnement rapportera 4 € à l'association ; vous pouvez déposer vos portables au siège de l'association ou en mairie.

GIROPOTINS

"De fil en création", la mercerie de Sylvie PIOT, a su faire honneur à son enseigne lors de la journée mondiale du tricot, le samedi 10 juin ; des tables dressées sur la placette devant le magasin, garnies de gâteaux, boissons et bien entendu de multiples pelotes ont attiré une clientèle ravie.

ont repoussé la date de la transhumance qui a ainsi coïncidé avec la fête des mères, journée d'activité particulière pour les fleuristes ; devant le terrain occupé par la célèbre "Marguerite" et ses consoeurs, nos fleuristes avaient donc les pétales en berne !

Comble de l'ironie pour les fleuristes du village : être prises en otage par Marguerite ! La neige persistante au Ballon et l'herbe rare

Notre ami Stéphane JACQUEMIN, déçu de ne pouvoir apporter autant qu'il le souhaitait à ses concitoyens par son action municipale, a décidé de quitter le Conseil Municipal.

AGENDA DE JUILLET

Samedi 1er : * Fête foraine sur la place De Gaulle.

Dimanche 2 : * Fête foraine sur la place De Gaulle ; * Ouverture au public du fort Dorsner de 14H00 à 18H00 (puis tous les dimanches jusqu'au 17 septembre).

Mercredi 5 : * Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Samedi 8 : * Trophée international des jeunes vététistes au fort Dorsner (également le dimanche 9) ; * Ouverture du chantier international de jeunes (jusqu'au 29 juillet).

Jedi 13 : * Fête sur la place De Gaulle à partir de 20H30 suivie d'un feu d'artifices.

Jedi 20 : * Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr